

BARÈME PARTICULIERS

CONDITIONS TARIFAIRES
APPLICABLES AU 1^{ER} JANVIER 2024
(EN F.CFP - TOF 6 %)

JANVIER
2024

+ d'info au
256 990

| www.bci.nc



Groupe BRED

ENSEMBLE, VOIR PLUS LOIN

SOMMAIRE

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS	P. 4
1 • OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	P. 6
Ouverture, transformation, clôture	P. 6
Relevés de compte	P. 6
Tenue de compte	P. 6
Succession	P. 6
Services en agence	P. 6
Revue réglementaire	P. 7
Libre service bancaire	P. 7
2 • BANQUE À DISTANCE (INTERNET, TÉLÉPHONE, SMS, ETC...)	P. 7
SMS	P. 7
Téléphone	P. 7
Internet	P. 7
3 • VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	P. 8
Cartes	P. 8
Virements	P. 9
Prélèvements / TIP	P. 9
Chèques	P. 9
4 • OFFRE GROUPEE DE SERVICES	P. 10
Convention OCF	P. 10
Convention BANIAN SÉCURITÉ +	P. 10
Convention BANIAN	P. 10
Convention PATRIMONIALE	P. 11
Convention BCI-CLIC	P. 11
Convention Ma Banque # 16/25	P. 11
Convention MY FIRST	P. 11
5 • IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	P. 11
Commission d'intervention	P. 11
Opérations particulières	P. 11
Incidents de paiement	P. 12
Plafonnement spécifique	P. 12
6 • DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	P. 13
Découvert	P. 13
Crédits à la consommation	P. 13
Crédits immobiliers	P. 13
Opérations diverses	P. 13
7 • ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	P. 13
Épargne bancaire	P. 13
Placements financiers	P. 13
8 • ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	P. 13
9 • VALEUR APPLIQUÉE AUX OPÉRATIONS	P. 14
10 • RÉSOUDRE UN LITIGE	P. 14

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)
Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de service (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services	Prix en F.CFP HT	Prix en F.CFP TTC
Abonnement à des services de banque à distance (Internet) (Ristretto)	1 par mois soit pour information 12 par an Hors coût du fournisseur d'accès Internet	1 par mois soit pour information 13 par an Hors coût du fournisseur d'accès Internet
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (BCIzen)	173 par mois soit pour information 2 076 par an	183 par mois soit pour information 2 196 par an
Tenue de compte	GRATUIT	GRATUIT
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) (Visa et Mastercard)	4 180 par an	4 431 par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) (Visa et Mastercard)	4 630 par an	4 908 par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) (Jade Sécurité)	3 500 par an	3 710 par an
Retrait d'espèces (cas de retrait en francs CFP à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	113 par retrait	120 par retrait

Liste des services	Prix en F.CFP HT	Prix en F.CFP TTC
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement	2 710 par an	2 900 par an
Virement (cas d'un virement local ou SEPA-COM-Pacifique occasionnel) Virement local - En agence - Par Internet Virement SEPA-COM-Pacifique	370 par virement GRATUIT 1 030 par virement	392 par virement GRATUIT 1 092 par virement
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement local ou SEPA-COM-Pacifique) Prélèvement (frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement local ou d'un mandat de prélèvement SEPA-COM-Pacifique) Autorisation de prélèvement local Mandat de prélèvement SEPA-COM-Pacifique	GRATUIT 260 GRATUIT	GRATUIT 276 GRATUIT
Commission d'intervention Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier	954 par opération avec un plafond de 9 547 par mois	1 011 par opération avec un plafond de 10 120 par mois

* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur Internet un extrait standard de tarifs.

1 • OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

	Prix en F.CFP HT	Prix en F.CFP TTC
> Ouverture, transformation, clôture		
Ouverture de compte		GRATUIT
Services Bancaires de Base*		
- Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte et prévus à l'article D. 312-5-1 du Code monétaire et financier)		GRATUIT
Pour les clients titulaires des Services Bancaires de Base, en cas d'incident, les frais ci-dessous sont plafonnés : Commission d'intervention		
- par opération	477	506
- plafond mensuel	2 387	2 530
* La liste de ces services est disponible sur www.bci.nc dans la rubrique « Informations réglementaires ».		
Les Prestations de Base **		
Ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services. ** Au sens des articles L. 312-1 et D. 312-5 du Code monétaire et financier et disponibles sur www.bci.nc dans la rubrique « Informations réglementaires ».		Voir tarifs dans la brochure
Transformation de compte		GRATUIT
Clôture de compte		GRATUIT
> Relevés de compte		
Relevé de compte mensuel		GRATUIT
- option bimensuelle. <i>Par trimestre</i>	1 500	1 590
- option décadaire. <i>Par trimestre</i>	2 220	2 353
- édition en libre service bancaire. <i>Par relevé</i>		GRATUIT
- édition au guichet. <i>Par relevé</i>	705	747
> Tenue de compte		
Tenue de compte		GRATUIT
Changement d'adresse / transfert de compte entre agences		GRATUIT
Frais de compte inactif. <i>Par compte et par an</i> <i>Ces frais sont plafonnés par la loi dite « Eckert » et comprennent l'ensemble des frais et commissions perçus sur un compte inactif. Ils sont perçus dans la limite du solde créditeur.</i>	3 580	3 795
> Succession		
Ouverture de succession	20 000	21 200
Gestion de succession. <i>Par an (à compter de l'année suivant l'ouverture de la succession)</i>	8 000	8 480
Recherche d'un notaire ou d'un ayant-droit	12 000	12 720
> Services en agence		
Opérations de guichet		
- Retrait d'espèces avec émission de chèque		GRATUIT
- Retrait d'espèces sans émission de chèque :		
- Agence de rattachement		
- Client sans moyen de paiement		GRATUIT
- Client avec moyen de paiement	457	484
- Autres agences BCI	914	969
- Versement d'espèces		GRATUIT
Opérations de change		
- achat / vente de devises (billets)	870	922
- titulaires de compte		GRATUIT

- frais de manipulation de change : bureau de Tontouta	1 070	1 134
- achat ou vente à terme. <i>Frais de dossier, port inclus</i>	6 960	7 378
Courrier		
- conservation du courrier en agence. <i>Par an</i>	4 800	5 088
- envoi en recommandé à la demande du client	1 545	1 638
- retour du courrier suite à changement d'adresse non signalé <i>Par trimestre</i>	1 660	1 760
Recherches et attestations		
- frais de recherche ou production de document <i>(hors contestations légitimes et recherche sur opérations de paiement mal exécutées)</i>		
- sur opération de moins d'un an en Nouvelle-Calédonie	2 560	2 714
- sur opération de plus d'un an ou hors Territoire ⁽¹⁾	5 320	5 639
- frais pour attestations diverses. <i>Par document</i>	2 435	2 581
Frais de location de coffre-fort		
- dépôt de garantie	16 650	16 650
- frais de location. <i>Par an, selon la taille du coffre</i>	de 8 220 à 26 600	de 8 713 à 28 196
> Revue réglementaire		
Frais de revue réglementaire annuelle		GRATUIT
Commission de relance pour actualisation. <i>Par semestre</i> <i>Rémunère l'actualisation administrative, juridique, comptable et informatique du dossier client, au titre de nos obligations légales</i>	1 500	1 590
> Libre service bancaire		
Retrait et versement d'espèces, remise de chèques, édition de relevés et RIB, consultation du compte, virements de compte à compte		GRATUIT sur automates

2 • BANQUE À DISTANCE

	Prix en F.CFP HT	Prix en F.CFP TTC
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone, SMS, etc.)		
> SMS		
BCImob - Relevé SMS. <i>Coût opérateur : 60 F.CFP HT l'appel</i>		GRATUIT
Abonnement BCCom : mouvements et solde du compte par SMS.		
- Hebdomadaire. <i>Forfait mensuel - N'est plus commercialisé</i>	800	848
- Quotidien. <i>Forfait mensuel</i>	1 124	1 191
> Téléphone		
BCVox 366 701 - Serveur vocal offrant la consultation à distance du solde du compte <i>Coût opérateur : 12 F.CFP HT les 11 secondes</i>		GRATUIT
BCIdirect 366 777 - Centre de relation client <i>Coût opérateur : 12 F.CFP HT les 11 secondes</i>		GRATUIT
> Internet Forfait mensuel		
- Ristretto	1	1
- BCInet Primo	800	848
- BCInet Plus	1 114	1 181
Digipass ou BCIPass supplémentaire. <i>Par mois</i>	714	757
Remplacement ou non restitution d'un Digipass. <i>Forfait</i>	8 500	9 010
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail : BCIZen. <i>Forfait mensuel</i>	173	183

3 - VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

	Prix en F.CFP HT	Prix en F.CFP TTC
> Cartes		
- Cotisations Cartes (annuelles)		
<i>Pour toutes les cartes internationales Visa / Mastercard, cotisation réduite de 50 % à partir de la deuxième carte de niveau équivalent sur le même compte</i>		
Cotisation carte Jade		
- carte de retrait BCI		GRATUIT
- carte de retrait interbancaire	2 135	2 263
- carte de paiement à autorisation systématique (Jade Sécurité)	3 500	3 710
Cotisation carte internationale Visa / Mastercard / Amex		
- carte Classic à débit immédiat	4 180	4 431
- carte Classic à débit différé	4 630	4 908
- carte internationale à autorisation systématique	4 760	5 046
- carte Premier / Gold	17 050	18 073
- carte World Elite	35 910	38 064
- carte Air France KLM American Express. <i>N'est plus commercialisée</i>		
- carte Qantas American Express. <i>Consulter votre conseiller</i>		
- carte Aircalin American Express. <i>Consulter votre conseiller</i>		
- Cartes : les opérations de paiement et de retrait		
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas de retrait à un distributeur automatique de la banque ou zone euro):		GRATUIT
Retrait d'espèces (cas de retrait en francs CFP à un distributeur automatique d'un autre établissement):		
- avec une carte Jade	333	353
- avec une carte de paiement internationale	113	120
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets à l'étranger ou au guichet d'une banque à l'étranger Hors zone euro	226+ 2,42 %	240 + 2,56 %
Paiement par carte hors Nouvelle-Calédonie et zone euro (la carte est émise par la banque)	2,42 %	2,56 %
- Cartes : prestations diverses		
Opposition sur carte		GRATUIT
Refabrication, réédition du code :		
- carte Jade	1 545	1 638
- autres cartes	3 340	3 540
Modification de plafond (hors carte Jade)	3 610	3 827
Carte retenue dans un distributeur ⁽¹⁾	1 465	1 553
Conservation en agence d'une carte non retirée. <i>Au-delà de deux mois</i>	1 420	1 505
Destruction d'une carte non retirée en agence. <i>Au-delà de trois mois</i>	2 185	2 316
Frais d'envoi de carte en NC	1 545	1 638
Frais d'envoi de carte en France métropolitaine	10 700	11 342
Frais d'envoi de carte hors NC et hors France métropolitaine	23 950	25 387

> Virements

Virement (cas d'un virement local ou SEPA-COM-Pacifique occasionnel ou permanent)		
- sur le même client BCI (compte à compte)		GRATUIT
- émission d'un virement local (sur la Nouvelle-Calédonie)	370 / GRATUIT par Internet	392 / GRATUIT par Internet
- émission d'un virement SEPA-COM-Pacifique (sur la France hors Territoire)	1 030 / GRATUIT par Internet	1 092 / GRATUIT par Internet
- réception d'un virement local ou SEPA-COM-Pacifique		GRATUIT
Réception d'un virement international occasionnel / permanent	1 755	1 860
Émission d'un virement international occasionnel / permanent (frais de Swift en sus)	1 035	1 097
Frais Swift	2 400	2 544
- option « sans frais pour le bénéficiaire » ⁽¹⁾	3 132	3 320
- frais de confirmation de virement	255	270
Frais de mise en place d'un virement permanent	386 / GRATUIT par BCInet PLUS	409 / GRATUIT par BCInet PLUS
Frais de modification ou d'annulation d'un virement permanent		GRATUIT
Domiciliation de virements bancaires		GRATUIT
> Prélèvements / TIP		
Réception de prélèvement :		
- frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA-COM-Pacifique		GRATUIT
- frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement	260	276
- frais d'annulation d'une autorisation de prélèvement		GRATUIT
- frais par paiement d'un prélèvement local		GRATUIT
- frais par paiement d'un prélèvement SEPA-COM-Pacifique		GRATUIT
- frais par paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP)		GRATUIT
- opposition sur prélèvement		GRATUIT
> Chèques		
Délivrance de chéquier en agence		GRATUIT
- frais d'envoi de chéquier	1 545	1 638
Frais de paiement d'un chèque ou remise de chèque(s) à l'encaissement :		
- Nouvelle-Calédonie		GRATUIT
- France ⁽¹⁾	2 330	2 470
- Étranger ⁽¹⁾⁽⁵⁾ . <i>Ce tarif inclut des frais d'envoi postal du chèque par service de messagerie express.</i>	10 420	11 045
Frais d'émission d'un chèque de banque		GRATUIT
- Au-delà de deux chèques par mois, par chèque	2 700	2 862
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur ⁽¹⁾	2 135	2 263
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur ⁽¹⁾	4 310	4 569
Conservation en agence d'un chéquier non retiré <i>Au-delà de deux mois</i>	1 430	1 516
Destruction d'un chéquier non retiré en agence <i>Au-delà de trois mois</i>	2 230	2 364

4 • OFFRE GROUPEE DE SERVICES

> Convention O.C.F. Cotisation mensuelle

Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité

- L'ouverture, la tenue et la fermeture du compte de dépôt,
- Une carte de paiement à autorisation systématique,
- Le versement et retrait d'espèces dans votre agence,
- Quatre virements mensuels locaux ou SEPA-COM-Pacifique dont au moins un virement permanent ainsi que des prélèvements en nombre illimité,
- Deux chèques de banque par mois,
- La consultation à distance des comptes (sur les automates de la banque ou sur BClnet Primo),
- La possibilité d'effectuer (sur les automates de la banque ou sur BClnet Primo) ses opérations de gestion entre comptes du titulaire,
- Un système BClzen d'alertes sur le niveau du solde du compte,
- La fourniture de relevés d'identité bancaire,
- Un changement d'adresse une fois par an,
- Commission d'intervention prévue par l'article R. 312-4-2 du Code monétaire et financier soit 477 F.CFP HT/ 506 F.CFP TTC par opération
- Plafonnement des frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement de compte (incluant les commissions d'intervention) soit 2 387 F.CFP HT/2 530 F.CFP TTC par mois et 23 850 F.CFP HT/25 281 F.CFP TTC par an.

Offre gratuite pour les clients en situation de surendettement

	Prix en F.CFP HT	Prix en F.CFP TTC
	120	127

> Convention BANIAN SÉCURITÉ +

Compte à vue sans chéquier, compte d'épargne, carte Jade Sécurité ou carte internationale à autorisation systématique, service de banque en ligne BClnet ou BClcom, chèques de banque

Cotisation mensuelle selon les produits retenus :

	Jade Sécurité		CBI à autorisation systématique	
	en F.CFP HT	en F.CFP TTC	en F.CFP HT	en F.CFP TTC
BClcom hebdomadaire (n'est plus commercialisé)	1 037	1 099	1 137	1 205
BClnet Primo	1 037	1 099	1 137	1 205
BClnet Plus	1 335	1 415	1 435	1 521
BClcom quotidien	1 344	1 425	1 444	1 531

> Convention BANIAN

Compte à vue, compte d'épargne, carte Visa ou Mastercard « Classic » ou « Premier » ou « Gold », service de banque en ligne BClnet ou BClcom, chèques de banque

Cotisation mensuelle selon les produits retenus :

	Classic immédiat		Classic différé		Premier/ Gold	
	en F.CFP HT	en F.CFP TTC	en F.CFP HT	en F.CFP TTC	en F.CFP HT	en F.CFP TTC
BClcom hebdomadaire (n'est plus commercialisé)	1 091	1 156	1 127	1 195	2 110	2 237
BClnet Primo	1 091	1 156	1 127	1 195	2 110	2 237
BClnet Plus	1 389	1 472	1 425	1 511	2 408	2 552
BClcom quotidien	1 398	1 482	1 434	1 520	2 417	2 562

Pour les sociétaires CASDEN : conditions disponibles auprès de votre conseiller ou sur <https://nc.casden.fr/>

> Convention PATRIMONIALE

Compte à vue, compte d'épargne, carte Visa Premier ou Gold Mastercard ou World Elite, service de banque en ligne, chèques de banque

Cotisation mensuelle selon les produits retenus :

	Premier/ Gold		World Elite	
	en F.CFP HT	en F.CFP TTC	en F.CFP HT	en F.CFP TTC
BClnet Primo	2 110	2 237	3 603	3 819
BClnet Plus	2 408	2 552	3 901	4 135

> Convention BCI-CLIC (clients de moins de 18 ans)

Compte d'épargne et carte de retrait

GRATUIT

> Convention Ma Banque #16/25

Compte à vue, compte d'épargne, carte à appel systématique Jade Sécurité ou carte internationale à autorisation systématique, carte Visa ou Mastercard « Classic » ou « Premier » ou « Gold », service de banque en ligne BClnet Plus

Cotisation mensuelle selon les produits retenus :

	Jade Sécurité		CBI à autorisation systématique ou Classic		Premier/ Gold	
	en F.CFP HT	en F.CFP TTC	en F.CFP HT	en F.CFP TTC	en F.CFP HT	en F.CFP TTC
BClnet Plus	GRATUIT	GRATUIT	94	100	1 421	1 506

> Convention MY FIRST (16-25 ans)

N'est plus commercialisée.

Compte à vue, compte d'épargne, carte de retrait interbancaire, service de banque en ligne BClnet Primo

GRATUIT

Options :

Cartes bancaires ⁽²⁾, service de banque en ligne BClnet Plus

Par rapport au barème usuel de ces produits pour la clientèle des particuliers

Remise 35 %

5 • IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

> Commission d'intervention ⁽³⁾

Perception par opération.

Frais maximum 9 547 F.CFP HT/ 10 120 F.CFP par mois

	Prix en F.CFP HT	Prix en F.CFP TTC
	954	1 011

> Opérations particulières

Frais par saisie-arrêt, avis à tiers détenteur, opposition administrative, opposition à tiers détenteur

Frais de suivi de déclasserment. Par mois

Frais de suivi de restructuration. Par mois

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé

Frais de lettre de relance pour échéance de prêt impayée

Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques

Inscription au FICP

Lettre d'information aux cautions (incidents)

	17 500	17 500
	6 240	6 614
	1 860	1 972
	1 210	1 283
	3 360	3 562
	3 250	3 445
		GRATUIT
	1 960	2 078

> Incidents de paiement		
- Incidents de paiement liés au chèque		
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :		
≤ 5 967 F.CFP	3 377	3 580
> 5 967 F.CFP	5 629	5 967
Frais de rejet d'un chèque pour non conformité	1 200	1 272
Frais pour règlement d'un chèque émis en infraction d'une interdiction bancaire	4 080	4 325
- Incidents de paiement sur autres moyens de paiement		
Frais de non-exécution d'un virement occasionnel ou permanent pour défaut de provision (par bénéficiaire rejeté). <i>Frais de notification inclus :</i>		
≤ 1 500 F.CFP		GRATUIT
> 1 500 F.CFP	1 415	1 500
Frais par virement occasionnel incomplet (coordonnées bancaires erronées ou absentes). <i>Frais de notification inclus :</i>		
≤ 1 500 F.CFP		GRATUIT
> 1 500 F.CFP	1 415	1 500
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision. <i>Frais de notification inclus :</i>		
≤ 1 500 F.CFP		GRATUIT
> 1 500 F.CFP et < 2 252 F.CFP	Montant rejeté	Montant rejeté + TOF
≥ 2 252 F.CFP	2 252	2 387
<i>Les frais de rejet ne sont pas facturés si la banque est en mesure d'identifier qu'il s'agit d'une représentation d'un prélèvement déjà rejeté pour défaut de provision. À défaut, ces frais seront remboursés par la banque sur demande auprès du Service Réclamations à l'adresse mail service.reclamations@bci.nc, au client apportant la preuve de cette représentation par tout moyen.</i>		
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour utilisation abusive	6 310	6 689
- Incident sur remise de chèque(s)		
Envoi d'un courrier pour remise de chèque(s) erronée	365	387
Rejet sur remise de chèque(s) payable à l'étranger ⁽¹⁾	5 050	5 353
> Plafonnement spécifique *		
<i>Pour les clients identifiés comme fragiles financièrement **: Plafond mensuel</i>		
	2 814	2 983
<i>* Ce plafonnement concerne les frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte. Les frais concernés sont : les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.</i>		
<i>** Clients identifiés par la banque et éligibles à l'offre groupée de services OCF au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier.</i>		

6 • DÉCOUVERTS ET CRÉDITS		
	Prix en F.CFP HT	Prix en F.CFP TTC
> Découvert		
En principe, le solde de votre compte doit être maintenu créditeur. Toutefois, la BCI vous propose des solutions pour faciliter la gestion de votre trésorerie :		
Mise en place d'une autorisation de découvert	7 050	7 473
Revue annuelle d'un découvert	4 220	4 473
Intérêts débiteurs (sur découvert non autorisé)	TR ⁽⁴⁾ + 7 %	TR ⁽⁴⁾ + 7,42 %
Facilité temporaire de trésorerie	5 380	5 703
> Crédits à la consommation		
Frais de dossier à la mise en place d'un prêt :		
Sur le montant du prêt		
<i>Frais minimum 10 000 F.CFP HT / 10 600 F.CFP TTC</i>	1 %	1,06 %
> Crédits immobiliers		
Frais de dossier à la mise en place d'un prêt :		
Sur le montant du prêt		
<i>Frais minimum 51 500 F.CFP HT / 54 590 F.CFP TTC</i>	0,50 %	0,53 %
Frais de réédit de tableau d'amortissement	2 200	2 332
Modulation d'échéance. <i>Prêt BCI Cadence ou Évolution</i>	7 840	8 310
> Opérations diverses		
Modification ou mainlevée de garantie	5 180	5 491
Modification de la date d'échéance et / ou du compte à débiter	3 580	3 795
Frais d'avenant sur un concours en place :		
Sur le montant restant dû		
<i>Frais minimum 51 500 F.CFP HT / 54 590 F.CFP TTC</i>	0,50 %	0,53 %
Lettre d'information aux cautions (information annuelle)	1 960	2 078

7 • ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS		
	Prix en F.CFP HT	Prix en F.CFP TTC
> Épargne bancaire		
Compte Libre Épargne, @robase, livret A, Épargne Logement, Passerelle, Ouverture, tenue de compte et clôture		
		SANS FRAIS
<i>Conditions de rémunération disponibles auprès de votre conseiller</i>		
> Placements financiers		
<i>Opérations sur titres : tarification BRED disponible auprès de votre conseiller</i>		
<i>Assurance-vie Prépar. Consulter votre conseiller</i>		

8 • ASSURANCES ET PRÉVOYANCE		
	Prix en F.CFP HT	Prix en F.CFP TTC
Assurance compte (garantie 500 000 F.CFP)		
<i>Cotisation annuelle</i>	3 000	3 000
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement (SERENITY) ⁽⁶⁾ . <i>Cotisation annuelle</i>		
	2 710	2 900
Assurance multi-risques habitation, automobile et garantie accident de la vie. <i>Consulter votre conseiller</i>		
Assurance protection épargne (DUO) ⁽⁶⁾ . <i>Cotisation annuelle</i>	2 710	2 900

9 • VALEUR APPLIQUÉE AUX OPÉRATIONS

Émission de chèque	Jour de compensation
Paiement par carte à débit immédiat (la carte est émise par la banque)	Jour de paiement
Paiement par carte à débit différé (la carte est émise par la banque)	Fin de mois
Remise de chèque payable en Nouvelle-Calédonie	Jour de remise + 1 jour ouvré
Remise de chèque en euros ou en XPF émis en France ou en Polynésie Française	Jour de remise + 31 jours calendaires
Remise de chèque en euros émis hors de France ou émis en devises étrangères	Jour de remise + 70 jours calendaires
Opérations sur compte d'épargne (hors @robase)	Par quinzaine
Autres opérations	Jour d'opération

10 • RÉSOUDRE UN LITIGE

Vous vous interrogez sur une tarification, vous ne comprenez pas une écriture, la BCI a le souhait de vous apporter une réponse complète dans les plus brefs délais.

Dans ce cas, vous pouvez exprimer votre réclamation comme suit :

• Auprès de votre conseiller, qui reste votre premier interlocuteur. Vous pouvez lui faire part d'une réclamation au cours d'un entretien à l'agence, par mail ou par téléphone. Si vous avez formulé une réclamation à l'oral, nous vous invitons à la formaliser par écrit s'il n'a pu vous être donné immédiatement entière satisfaction.

• Vous pouvez également faire parvenir vos réclamations à notre Service Réclamations :

- soit par courrier à l'adresse mail servicesreclamations@bci.nc

- soit par courrier à l'adresse : Service Réclamations BCI,
BP K5 98849 NOUMÉA CEDEX

Rattaché à la Direction d'Exploitation, ce service vous adressera un accusé de réception dans un délai de dix jours ouvrables à compter de la date d'envoi de votre réclamation.

Par ailleurs, nous nous engageons, conformément à la réglementation, à vous répondre dans les meilleurs délais :

- Si votre réclamation porte sur un **service de paiement** : à compter de la date de réception de votre demande, dans un délai maximum de **15 jours ouvrables**. Exceptionnellement, ce délai pourra être allongé à 35 jours ouvrables ; dans ce cas, vous serez informé des motifs de cette attente et de la date ultime de réponse à votre réclamation.

- Si votre réclamation porte sur l'exercice d'un droit à **vos données personnelles (RGPD)** : à compter de la date de réception de votre demande, dans un délai maximum d'un mois.

- Pour tout autre type de réclamation : à compter de la date d'envoi de votre demande, dans un délai maximum de deux mois.

Si la réponse apportée par nos soins ne vous convenait pas ou si vous n'avez pas obtenu de réponse de la banque à votre réclamation écrite dans les délais prévus ci-avant, vous pouvez vous adresser à l'un des médiateurs suivants, en fonction du sujet du litige :

- Litige sur les services ou placements financiers (hors assurance-vie)

Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers de la BCI

17 place de la Bourse 75082 Paris cedex 2

Vous pouvez télécharger la charte de la médiation AMF à l'adresse suivante :

www.bci.nc

- Litige relatif aux assurances

Médiation de l'assurance

TSA 50110 75441 Paris Cedex 09

<http://www.mediation-assurance.org>

Direction des affaires économiques, Service de l'accompagnement des entreprises, Bureau des assurances

34 bis rue du Général Galliéni

Tél. 23 22 55 dae.sae@gouv.nc

- Tout autre litige

Médiateur de la BCI auprès de la FBF

CS 151 75422 Paris Cedex 09

<http://www.lemediateur.fbf.fr>

Le médiateur de la BCI auprès de la FBF peut être saisi 2 mois après l'envoi de votre première réclamation écrite, quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle ait été formulée et que vous ayez obtenu ou non une réponse.

Vous pouvez télécharger la charte de la médiation FBF à l'adresse suivante :

www.bci.nc

• Le site Internet de la Fédération Bancaire Française (FBF) : « Les clefs de la Banque » (<http://lesclesdelabanque.com>) contient notamment de multiples informations sur l'utilisation de votre compte, de vos moyens de paiement.

(1) Hors éventuels frais du correspondant hors Nouvelle-Calédonie.

(2) Sous réserve d'acceptation par la BCI, hors Cartes Premier/Gold/World Elite et réservé aux majeurs pour le découvert.

(3) Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

(4) TR : Taux de référence de la BCI, soit 7,30 % - modifications notifiées par affichage ou sur les relevés de compte.

(5) Se renseigner sur les délais d'exécution auprès du service des opérations internationales.

(6) Soumis à la taxe sur les conventions d'assurance qui s'élève à 7 % au 01/07/2016.



ENSEMBLE, VOIR PLUS LOIN

Banque Calédonienne d'Investissement • SAEM au capital de 15 milliards F CFP

Siège social : 54, avenue de la Victoire - BP K5 - 98849 Nouméa Cedex • Téléphone (+687) 25 65 65 - Fax (+687) 25 65 57

RCS Nouméa 15479 - Ridet n° 0 015 479 001 - RIAS NC170007 voir rias.nc